



*Association des Trois Dumas*  
*et*  
*pour la sauvegarde du vieux Villers*

*LETTRE N° 14*

L'Association des Trois Dumas et pour la Sauvegarde du Vieux Villers vous présente ses  
meilleurs vœux pour l'an 2000.

Rédigée par Monsieur François ANGOT, secrétaire général,  
et Madame Catherine Mascitti-Naudey.

\*\*\*\*\*

### **L'hostellerye de la Bannière de France**

Au-dessus de la porte d'une hostellerye sise rue de l'Ormet (emplacement de la maison Plo  
Caron) flottait la « Bannière de France ».

Quand je dis « flotter », c'est « balancer » qu'il faudrait entendre car il est probable que cet  
enseigne, nationale et commerciale, était faite de tôle, ou de fer-blanc, ainsi, d'ailleurs, que  
drapeau qui se dresse encore aujourd'hui au fronton de la grille de notre Hôtel de Ville.

Aussi vénérable que ses sœurs déjà nommées, l'hostellerye de la Bannière de France était tenu  
1620, par Anthone Durant.

En 1640, une « chycane » commence entre cet Anthone ou Anthoine Durant et son voisin et co  
« Henry Viot, sieur de Beaulieu » ; laquelle chicane ne se termine qu'en ...1656... par la mort,  
mois de distance, des deux irréductibles chicaniers. Leurs « enfants et descendants » font la p  
passent bail de l'hostellerye et d'une partie du jardin du « defunt sieur Viot de Beaulieu » à  
sieur Thomas Landier qui la tient encor en 1686.

« Maître » Germain Le Cat succède à Landier, en 1688, et rembourse à Ruffin Cocquet et à M  
Bethancourt, sa femme « 75 lyvres en espèces d'escus blangs » que leur doivent les héritiers V

Durant, « desquels ils n'ont jamais voulu recevoir lesdictes espèces » .

En 1690 et 1691, les héritiers Viot vendent le jardin qui leur appartient, dépendant de « la Ban  
de France », ainsi que leur propre maison voisine », à demoiselle Marye Pichot, femme du bc

Secrétariat : 8, rue Léveillé 02600 Villers-Cotterêts Tél : 23 72 74 95

dont il a été question à propos de l'hostellerye de « l'Estoille d'Or », et, le 22 juillet 1696, « Jean d'Avignon, veuve de Prudent Durant, sieur de Beauregard, vivant cornette de cavallerye, demeurant à Tours en Touraine », déclare ratifier ladite vente.

Entre temps, les héritiers Durant ont cédé moitié de « la Bannière de France » à Hiérosme Cotterest-Nigot, receveur général des Domaines et Bois du duché de Valois et des Seigneuries de Coucy et Folembray, demeurant à Villers-Costerest », tandis que, par acte devant Lebrun, notaire du 15 novembre 1690, Anthoine Durand l'aîné, « sergent de garde en la forêt de Retz, en la garde de la Selve », et Anthoine Durant, le jeune, « premier huissier audiencier en la maistrise particulière des Eaux et Forests de Vallois, à Villers-Costerest », vendent au même Nicolas Harlet

l'autre moitié de « ladite Bannière ».

Monsieur Harlet, ne dut jamais habiter cette maison, car elle était encore « hostellerye », en 1700 époque à laquelle Henry de la Groüe, procureur au bailliage de Villers-Cotterêts, l'acheta pour faire son habitation. Cependant, elle reprit une partie de son caractère d'auberge vers la fin du XVIIIème siècle avec les sieurs Démonceaux-Capron et Concombre, lesquels s'étaient associés avec le ménétrier Simon Lemaire, « pour faire danser la jeunesse du pays ».

Simon Lemaire en devint même propriétaire, le 3 décembre 1812. Puis, elle passa aux mains d'un sieur Darsonville, ancien officier d'infanterie, qui loua « la salle de danse » à son vendeur, en 1817 lequel la sousloua, en 1821, aux ménétriers Jean Sennesson, père et fils. C'est aujourd'hui, une maison bourgeoise.

\*\*\*\*\*

## ***Les Puits à Villers-Cotterêts***

**Le puits dit du « Purgatoire »** qui se trouvait dans la cour de l'hôtellerie du *Lion d'or*, c'est-à-dire devant *Lion-Rouge*, rue de largny, à l'entrée de la rue Neuve.

Ce puits, très large et très profond, se trouve maintenant situé à peu près au milieu de la rue Neuve. Il a été comblé vers 1750, dit un titre à cette époque, voûté, et la voûte recouverte de pavés, dit un autre titre.

Dans son rapport au duc d'Orléans, le sieur Jean Raulin, chargé de faire disparaître ce puits qui causait, paraît-il, « grand soucy », dit qu'il est de construction antique, vu qu'une transaction Hyérosin

*Le Hastier de l'an 1349 l'indique déjà comme très ancien, et que aucun ne peut dire, en toute seureté, à quelle époque il fut creusé ».*

**Le puits dit « de la Halle aux Vyvres »** sur la place du Marché, vis-à-vis la maison Têtu-Leblanc

Un compte-rendu le « 21<sup>ème</sup> jour d'août 1479 » par Antoine Le Noir, artisan, nous explique que

« cyternaux de sa demeure feuct fait par es-mesmes gens de mestier quy

*Raccoustèrent le viel puy de la Hasle aux Vyvres du bourg de Villiers-Cotteretz ».*

Après avoir été recouvert tant bien que mal en 1789, ce puits fut utilisé pour recevoir le trop-plein de la fontaine. Mais il se détériora très vite. En 1823, on dut le réparer et il fut, cette fois, recouvert d'un grès solide.

**Le puits du « Fief-Namptheuil »**, situé sur le carrefour de la rue Demoustier (alors chemin de

Neuë). Dans une convention passée entre Jehan de Bruslard et Estienne de Cramail le « 20<sup>ème</sup> febvrier 1490 », on le dénomme déjà le « *viel puy Hilduin ou puy du Fief-Namptheuil, prosche el en devans l'ancien hostel et cense du seigneur de Namptheuil* ».

**Le « puy du carrefour des Moynes »** qui existait « dans le bas et au tournant de la rue de Villers-les-Moynes » (Grande et Petite Rue de Soissons). Ce puits étant devenu subitement à sec, en 1603

la « communauté du bourg se rassembla en haste et arresta de faire recherches des singularitez de ce dessechement, attendu que ce puy, qui devoit avoir été establi par les premiers habitans du bourg, avoit toujours et de grande anciennetez fourny de l'eau cler et en quantitéz. »

\*\*\*\*\*

Nous avons le plaisir de retracer l'Historique des notaires de Villers-Cotterêts grâce au précieux concours de Maître Vabois notaire honoraire à Villers-Cotterêts.

Comme vous pouvez le constater l'étude de Maître Mennesson se trouvait au 24 rue de Soissons anciennement rue de Villers-les-Moynes, aujourd'hui rue du Général Mangin n° 24, propriété

« Turlure » avant le tabac le Balto .

Nous espérons que vous serez enchantés de parcourir cette étude très complète de nos officiers ministériels de 1754 à nos jours...